

**Présidence****Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

**DEPE**

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

[secretariatcfvu@univ-rouen.fr](mailto:secretariatcfvu@univ-rouen.fr)**CFVU****23 juin 2023 - URN****Décision n°CFVU-2022-111**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 23 votants, dont 10 membres représentés.

**Seconde campagne d'appel à projets « Accompagnement à la Réussite Etudiante » (ARE)**

➤ Vu la note annexe

*Approbation de la seconde campagne d'appel à projets « Accompagnement à la Réussite Etudiante »*

Pour	23
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

**La CFVU approuve les montants demandés pour l'ensemble des projets validés lors de la première et la seconde campagne ARE, exposés dans la note annexe.**

Fait à Rouen, le 23 juin 2023

Le président de l'Université de Rouen Normandie

  
Laurent YON

Direction Générale des Services  
Direction des Enseignements et du suivi des Parcours Étudiants

Affaire suivie par :  
Cindy CARREIN-LEROUGE  
Judith VARI

Mont Saint Aignan, le 19/06/2023

## Appel à projets ARE

# Validation des projets ARE soumise au vote de la CFVU du 23 juin 2023

La 2<sup>nd</sup>e commission ARE réunie le 15 juin 2023 a examiné 20 dossiers déposés.

Parmi les 11 nouveaux projets :

- 5 ont été validés
- 6 sont en attente de compléments

Parmi les 9 bilans déposés en vue du renouvellement de projets pluriannuels

- 6 ont été validés
- 3 sont en attente de compléments

Les montants demandés pour l'ensemble des projets **validés lors de la première et la seconde campagne ARE** sont :

- 169 336€ € de tutorat (disciplinaire, accompagnement méthodologique, accompagnement à la vie étudiante) dont 95677€ dans le cadre des nouveaux projets et 73658€ dans le cadre des bilans
- 204 897€ d'heures d'enseignement dont 96 663€ dans le cadre des nouveaux projets et 108 234€ dans le cadre des bilans
- 94 221€ d'heures référentiel dont 48 024€ dans le cadre des nouveaux projets et 46 197€ dans le cadre des bilans
- 19 390€ de fonctionnement dont 18328€ dans le cadre des nouveaux projets et 1062€ dans le cadre des bilans
- 159824€ d'investissement dans le cadre des nouveaux projets

Soit un montant maximum de 647 669€ pour l'année universitaire 2023-2024